

Mardi 19 février à 10 h

**COMMISSION DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE EXTERIEUR
ET DES TECHNOLOGIES NOUVELLES**

(M. le Ministre Marcourt)

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Caroline CASSART-MAILLEUX l'embargo ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) bloquant les exportations de bovins vers la Chine

Willy BORSUS l'état du déploiement de la technologie mobile 3G et les projets pilotes de déploiement de la technologie 4G

Willy BORSUS sur les Jardins d'Annevoie

Christine DEFRAIGNE sur ArcelorMittal, la composition du groupe de travail et l'avancée de ses travaux

Christine DEFRAIGNE sur la situation chez Meister à Sprimont

Interpellation de Richard MILLER sur le renforcement de l'industrie européenne de la défense

Gilles MOUYARD sur la délocalisation du siège de Eaton de Gembloux

Caroline CASSART-MAILLEUX l'embargo ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) bloquant les exportations de bovins vers la Chine

Pour diverses raisons, la production de bœufs chinoise a diminué ces dernières années. Face au repli des disponibilités chinoises, les pouvoirs publics se sont tournés vers le marché mondial.

Il en ressort que les ouvertures commerciales vers la Chine se font de plus en plus nombreuses. En 2012, ce devait être près de 60 000 tonnes de viande qui auront été importées.

L'Australie, l'Uruguay, le Canada et le Costa Rica ont saisi l'opportunité de s'immiscer dans ce marché !

Les pays d'Europe, ne peuvent malheureusement pas saisir cette opportunité vu que l'Union européenne est toujours bloquée par un embargo encéphalo-spongiforme bovine.

Actuellement, la Commission européenne est en négociation avec la Chine.

La Belgique dispose d'un statut « risque négligeable » au niveau de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), ce qui place notre nation dans les candidats potentiels à l'exportation lorsque la situation se débloquera au niveau européen.

- L'Awex entretient-elle des relations en Chine afin de développer la publicité du BBB dans une perspective commerciale dès que cela sera rendu possible? Dans l'affirmative, pouvez-vous préciser les démarches en question ? Les contacts sont-ils positifs ?

Willy BORSUS l'état du déploiement de la technologie mobile 3G et les projets pilotes de déploiement de la technologie 4G

Le déploiement des technologies de l'information est un des enjeux pour l'attractivité territoriale de la Wallonie et sa compétitivité.

Monsieur le Ministre peut-il nous faire l'état de la couverture du réseau 3G en Wallonie ? Les sites encore non-équipés par le 3G vont-ils être directement équipés de la technologie plus récente 4G ?

Fin 2011, quatre opérateurs (Belgacom, BUCD, KPN et Mobistar) ont acquis la licence 4G. Le 2 octobre, le Ministre Henry a annoncé que « les opérateurs (télécom) procèdent actuellement à l'implantation de la téléphonie 4G dans un certain nombre de villes wallonnes (...) ». Monsieur le Ministre peut-il nous confirmer cette information ? Combien de sites incluant cette technologie existent à l'heure actuelle en Wallonie ?

Quand la 4G sera-t-elle officiellement commercialisée ? Quelle sera l'étendue du réseau ? Combien de nouvelles antennes faudrait-il pour déployer cette technologie en Wallonie ?

Au regard de ce déploiement et des perspectives à venir, les réglementations inscrites dans le décret du 3 avril 2009 sont-elles suffisamment régulatrices, ou au contraire, trop restrictives par rapport aux enjeux du secteur ?

Willy BORSUS sur les Jardins d'Annevoie

Je reviens vers vous dans le dossier des Jardins d'Annevoie suite au point consacré à ce dossier par le Gouvernement wallon du 21 décembre dernier.

La notification précise en effet que vous avez « chargé l'Institut du Patrimoine wallon, en collaboration avec la D.G.O. 4 de fournir, à la SOGÉPA, si possible pour le 15 janvier, et au plus tard pour le 31 janvier :

- la valorisation financière de mesures réparatrices non exécutées entièrement par M. Jourdain en vertu de l'arrêt de la Cour d'Appel de Liège du 14 février 2011 ;
- la valorisation financière des irrégularités commises après décembre 2007 et qui ont fait l'objet de divers procès-verbaux remis au Procureur du Roi de Dinant. »

Puis-je dès lors vous demander, Monsieur le Ministre, si vous avez bien reçu ces informations ? Quels sont les montants fournis pour les deux alinéas ? Quelle est votre analyse de ces réponses ? Quelles actions comptez-vous entreprendre désormais dans ce dossier ?

Par ailleurs, vous évoquez la mise en place d'une task-force chargée de faire des propositions au Gouvernement sur le résultat des négociations.

Cette task force est-elle déjà mise en place ? Quelle est sa composition exacte ? Le cas échéant, quel est votre délai pour la création de cette commission ?

Christine DEFRAIGNE sur ArcelorMittal, la composition du groupe de travail et l'avancée de ses travaux

Au moment d'écrire cette question, la presse pensait savoir que la task force qui devait assister les gouvernements fédéral et wallon se réunirait le lundi 4 février 2013.

Pouvez-vous me dire qui fait partie de cette task force ?

Quelles seront exactement ses missions ?

Où en sont ses travaux ?

Le parlement sera-t-il informé de ses avancées ?

Christine DEFRAIGNE sur la situation chez Meister à Sprimont

En février 2012, l'entreprise Meister à Sprimont était au devant de l'actualité suite à l'envoi d'une milice par la direction allemande du groupe Poppe & Potthof.

La tribunal vient de débouter les travailleurs dans leur requête d'obtenir la désignation d'un mandataire de justice.

Confirmez-vous cette information ?

Confirmez-vous que les ouvriers se plaignent du manque de travail et de la délocalisation de certaines pièces dans d'autres filiales du groupe ?

Pensez-vous, comme les travailleurs, que la volonté de Poppe & Potthof soit d'abandonner le site sprimontois petit-à-petit ?

Confirmez-vous que le personnel entrainé en chômage économique à partir de ce lundi 4 février 2013 ?

Avez-vous des contacts avec la direction du groupe ?

Quelles sont ses intentions pour le site de Sprimont ?

Interpellation de Richard MILLER sur le renforcement de l'industrie européenne de la défense

Lors du dernier Conseil européen, tenu à Bruxelles les 13 et 14 décembre dernier, les chefs d'Etat et de gouvernements se sont engagés à élaborer de nouvelles propositions et actions visant à renforcer la Politique (PSDC) et à améliorer la disponibilité des capacités civiles et militaires requises. Les participants ont reconnu la nécessité d'augmenter la cohérence des actions extérieures de l'UE. La Commission devra soumettre un rapport sur les initiatives prises en la matière, au plus tard en septembre 2013, dans la perspective du Conseil européen de décembre 2013. Par ailleurs, les Etats membres seront étroitement associés aux travaux tout au long de ce processus.

Le Conseil européen a insisté sur certains aspects, notamment sur le renforcement de l'industrie européenne de la défense. Il serait nécessaire, selon les conclusions du Conseil, de développer une base industrielle et technologique de défense européenne qui soit « plus intégrée, plus innovante et plus compétitive ». De plus, les chefs d'Etats et de gouvernements appellent à créer des « synergies accrues entre les aspects civils et militaires de la recherche et du développement », et d'œuvrer au bon fonctionnement d'un marché de la défense, ouvert aux PME et bénéficiant de leurs contributions. Je souhaiterais connaître les intentions du gouvernement wallon, au sujet des initiatives de la Région wallonne dans ce contexte de réflexion des moyens d'approfondir la Défense européenne.

Je voudrais par ailleurs attirer votre attention sur un article paru le 5 janvier dernier dans le quotidien français Le Monde, intitulé « Danger : l'Europe renonce à se défendre ». L'auteur de cet article déplore la non-existence de l'Europe de la défense : les Etats membres de l'UE optent pour un désarmement, en raison d'incertitudes stratégiques et évidemment en raison du contexte économique. La rigueur budgétaire éloigne les Etats du seuil des 2% du PIB consacré à la Défense, comme le préconise l'OTAN. En Europe, seule la Grèce respecterait ce seuil (plus l'Albanie et les Etats-Unis). L'auteur dénonce une « spirale d'attrition » des industries européennes de la défense, ignorant les retombées civiles du militaire. Par conséquence, la désindustrialisation s'accélère, entraînant des « pertes d'influence, d'emplois et d'autonomie », plaçant ainsi définitivement l'Europe sous la tutelle de l'industrie américaine. Je souhaiterais que vous présentiez votre point de vue concernant cette accélération de la désindustrialisation des industries européennes de la défense, le secteur de l'armement ayant un rôle important en Wallonie.

Que pensez-vous des propositions préconisées par le Conseil européen sur le renforcement de l'industrie européenne de la défense ?

De quelle manière le gouvernement de la Région wallonne œuvre-t-il dans ce sens, notamment en termes de mise en œuvre des directives relatives aux marchés publics et aux transferts intracommunautaires ??

Quelle vision la Région wallonne prône-t-elle afin d'éviter la désindustrialisation du secteur de la défense, qui entraînera des pertes d'emplois, ainsi que la perte de l'autonomie européenne en la matière ?

Gilles MOUYARD sur la délocalisation du siège de Eaton de Gembloux

Monsieur le Ministre, après avoir convoqué une réunion extraordinaire du Comité pour la prévention et la protection au travail, la Direction Eaton annonçait la fermeture des portes de son implantation de Gembloux et son intention de déclencher la procédure Renault. La Direction justifie son projet par des coûts salariaux élevés et par les conclusions d'études qui ont été faites sur la rentabilité à moyen et long terme du siège de Gembloux.

Cette société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de flexibles hydrauliques et pneumatiques, avait un carnet de commande qui suivait la tendance de 2012. La société ne connaissait pas de chômage économique, faisant même parfois appel à des intérimaires.

Une fois de plus c'est l'ensemble de la région namuroise qui est encore touchée par cette fermeture. Ces derniers mois, on a malheureusement appris une restructuration chez Kraft, Alcatel, la briqueterie de Wanlin, Saint-Gobain...

La prochaine réunion avec la Direction est fixée le 19 janvier. Les syndicats demanderont lors de cette rencontre, une présentation des différentes études de rentabilités et le reclassement d'une partie des travailleurs dans d'autres filiales belges du groupe.

Monsieur le Ministre, quelle est votre analyse de la situation actuelle concernant cette fermeture, qui touchera 43 travailleurs ? Etiez-vous informé de ce projet de fermeture? Avez-vous rencontré la direction et les syndicats de l'entreprise Eaton? Si oui, que reprenez-vous de cet échange de vue ? Si non, quand allez-vous rencontrer les syndicats et la direction ? Quel sera votre discours ? Quelles actions comptez-vous entreprendre dans ce dossier ?